

Mourir du Covid dans les règles, à l'âge de 19 ans



On ne l'a appris qu'aujourd'hui, une femme âgée de 19 ans est donc décédée du covid le 3 mai (https://actu.fr/faits-divers/essonne-une-femme-de-19-ans-decede-du-covid-19-en-trois-jours-l-attitude-du-samu-mise-en-cause_42001079.html) bien que la famille de la jeune femme ait contacté à plusieurs reprises le Samu qui n'a daigné se déplacer que lorsque la jeune femme était à l'article de la mort, trois jours après le premier appel. Bien tardivement donc.

Auparavant le Doliprane avait été prescrit avec évidemment le résultat prévisible classique, aucune guérison car ce médicament n'est pas fait pour guérir du covid ou d'une autre infection pulmonaire.

Certes si cette jeune n'avait pas souffert d'un problème pulmonaire, elle ne serait pas morte mais si elle avait reçu

un traitement digne de ce nom, elle aurait probablement survécu. Rappelons que dans un cas d'urgence (et c'était le cas), un médecin n'a pas le droit de refuser de soigner un malade. Il est vrai que le Samu a tendance parfois à traiter par dessus la jambe certains appels qu'ils ne prennent pas au sérieux (c'est bien dommage mais il faut reconnaître qu'ils reçoivent hélas parfois des appels farfelus).

Néanmoins ce cas est différent, il est empreint d'idéologie : depuis le début l'État français a refusé tout traitement sérieux du covid en espérant puis en attendant les vaccins, refusant par exemple l'utilisation d'hydroxychloroquine qui pourtant a en grande partie soigné l'Afrique lors de la première vague. Par conséquent le Samu ne pouvait pas recommander autre chose que le traitement officiel, c'est-à-dire le Doliprane, autant dire rien. Voilà pourquoi ils n'ont pas traité ce cas.

Cette jeune fille est morte car sa famille a joué la carte de la loyauté, respectant scrupuleusement la loi sanitaire du pays, ne tentant pas une médecine parallèle non autorisée. Elle est morte en traversant dans les clous, bien en règle, en bonne citoyenne.

Entendez-moi bien, je ne veux pas jeter la pierre à ses proches qui ont cru bien faire en ayant confiance en leur État. Mon but est de souligner qu'être loyal, quand on est dirigé par des incapables, peut hélas amener à la mort. La loyauté relève alors de la naïveté.

Cette jeune femme est morte d'un refus de soin. Et ce refus de soin est lié à la politique de santé vis-à-vis du covid, choisie il y a un an, politique dont visiblement le but n'est pas d'éradiquer le plus rapidement cette épidémie. Incompétence, lâcheté, cynisme je ne saurais dire quel est le moteur principal de cette stratégie.

Mais nous avons, avec ce cas-là, la confirmation que cette

politique tue, y compris notre jeunesse. On peut supposer que cette femme avait plein de projets. Projets qui ont été réduits à néant par un refus de la soigner. On voit donc où mène la politique sanitaire de notre pays, la mort du patient atteint du covid mais la mort du bon citoyen qui n'a pas essayé de se sauver « illégalement ».

Espérons que la mémoire de cette jeune fille (dont je ne trouve ni le nom ni le prénom) soit honorée comme il se doit.

Platon du Vercors